

Règlement « Cumuler les points »

La société Cebeo SA, dont le siège social est situé Eugène Bekaertlaan 63, 8790 Waregem, BCE 0405.318.953, offre aux clients la possibilité de cumuler des points sur l'achat de produits référencés par Cebeo. Ce programme de cumul de points est valable dans toutes les succursales sous l'enseigne Cebeo et permet aux participants de cumuler des points contre remise de cadeaux.

Article 1: Objet

Le programme « Cumuler des points » porte sur l'achat de produits référencés par Cebeo. Ce programme est exclusivement réservé aux professionnels, exerçant leurs activités en Belgique. S'il s'agit de personnes physiques, elles doivent être âgées d'au moins 18 ans. Le programme a pour but de faire bénéficier les participants de points émis par Cebeo en fonction du montant d'achat réglé sur la période de l'action.

Article 2: Fonctionnement

Article 2.1: Acquisition des points

En fonction des achats réalisés dans les agences Cebeo, les participants cumulent des points. Les points sont calculés lors de chaque encaissement du montant des achats réalisés, au plus tôt au jour du lancement de l'action, et sous réserve de l'enregistrement du participant. Le client doit s'inscrire sur la plate-forme WWW.CEBEO-REWARDS.BYYOUKADO.COM lors de la première inscription et accepter le règlement. Tout manquement aux modalités du présent règlement et toute tentative de fraude entraînent la radiation de l'adhérent et l'annulation de l'inscription du participant et des points gagnés. Dans cette hypothèse, toute difficulté pratique d'interprétation ou d'application sera tranchée par la société Cebeo. Les décisions prises seront sans appel.

Les points seront échangés contre le nombre mentionné dans le catalogue de Cebeo. A compter de la comptabilisation, les points sont valables indéfiniment. Les points acquis seront annulés en cas d'utilisation abusive ou frauduleuse, sans compensation d'aucune sorte. En cours du programme, chaque participant pourra s'informer auprès de son succursale Cebeo, son délégué ou sur leur compte Cebeo e-shop sur le nombre de points collectés.

Il est précisé que tout point relatif à un achat ayant fait l'objet d'une annulation de commande, d'un refus ou retour de marchandises sera annulé. Tout point indûment perçu sera automatiquement débité du solde de points.

Cebeo se réserve le droit, en cours du programme, de modifier la sélection des cadeaux proposés sur la plate-forme internet. En cas d'indisponibilité de l'un des produits présentés dans le catalogue, un produit de même nature et de valeur identique sera proposé.

Article 2.2: Conversion des points en cadeau

Les clients peuvent convertir leurs points en cadeaux via la plateforme internet WWW.CEBEO-REWARDS.BYYOUKADO.COM, mise à disposition par la société Youkado SAS et située 4 Bis Avenue de la Marne 59290 Wasquehal.

La valeur du point est fixée à 50 centimes d'euro.

Article 2.3: Exclusivité du point

Toute vente de points est interdite. Les points acquis n'auront aucune valeur monétaire et ne pourront en aucun cas être convertis en espèces. Seul le participant peut convertir ses points.

Tout risque de vol ou d'utilisation frauduleuse des points est sous la responsabilité du participant à partir du moment où les points auront été crédités sur son compte.

Article 3: Limite de responsabilité

Article 3.1: Modification du programme

Cebeo est en droit de mettre fin au programme, l'animation ou d'en changer les modalités, règlements, avantages, conditions de participation à tout moment, sous réserve d'en informer par tous moyens y compris l'affichage en agence avec un préavis de 5 jours ouvrés. En cas d'arrêt, Cebeo s'engage à offrir pendant les trois mois qui suivent une possibilité de conversion des points acquis au jour de la date d'arrêt.

Article 3.2: Utilisation professionnelle des cadeaux

Cebeo se décharge de toute responsabilité quant à l'utilisation des cadeaux qui sera faite par leurs titulaires. Il ne pourra être tenu responsable des dommages (in)directs, quels qu'ils soient, occasionnés lors de l'usage de ceux-ci.

Chaque année, une fiche fiscale sera envoyée à l'entreprise. Cebeo part du principe que les cadeaux sont destinés à un usage uniquement professionnel, ce qui signifie qu'il n'y a pas d'autres obligations administratives pour l'entreprise. Si le membre n'utilise pas les dons à des fins professionnelles, il lui incombe d'envoyer un formulaire fiscal au bénéficiaire naturel.

Article 3.3: Problèmes techniques

Cebeo ne peut être tenu responsable des problèmes inhérents à la connexion internet, à la communication téléphonique ou de tout autre problème qui ne pourrait être attribué à Cebeo et qui surviendrait pendant la durée du programme.

Cebeo s'engage à utiliser toutes les ressources disponibles chez son fournisseur de services, Youkado, pour assurer le bon fonctionnement de la plateforme en ligne. Si un dysfonctionnement technique devait survenir et affecter le bon fonctionnement de la plate-forme en ligne, en raison de circonstances indépendantes de la volonté de Cebeo, Cebeo ne peut être tenu responsable par les participants.

Toutefois, Cebeo ne peut être tenu responsable de la défaillance de l'équipement des participants (ordinateur, logiciels, outils de connexion à Internet, téléphone, serveurs, ...). Il appartient donc à chaque participant de prendre toutes les mesures appropriées pour protéger son équipement et les données stockées sur son équipement (ordinateur et téléphone) contre les infractions. La participation au programme implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites de l'Internet, l'absence de protection de certaines données contre d'éventuels détournements ou piratages par des tiers et le risque de contamination par d'éventuels virus circulant sur l'Internet.

Article 4: Force majeure

Cebeo ne peut être tenu responsable en cas de modification ou d'annulation totale ou partielle du programme pour cause de force majeure. Cebeo le communiquera immédiatement aux participants.

Article 5: Protection des données personnelles

Youkado SAS s'engage à respecter les lois et règlements applicables en matière de protection des données personnelles. Pour ce faire, nous référons à la politique de confidentialité sur le site web WWW.CEBEO-REWARDS.BYYOUKADO.COM sous la rubrique "données personnelles".